

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

-----

DEPARTEMENT  
du NORD

-----

Commune de  
ROMBIES  
-et-  
MARCHIPONT

-----

Membres du  
Conseil municipal

En exercice : 15  
Présents : 10  
Pouvoirs : 4  
Votants : 14

Date de la convocation :

07/04/2024

Date d'affichage :

07/04/2024

Objet de la délibération :

DEL 15\_2024

**Proposition  
et vote du  
budget primitif 2024**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ROMBIES-ET-MARCHIPONT

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à dix-neuf heures, s'est réuni, à la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la Commune de Rombies-et-Marchipont, sous la présidence de Madame Agnès DOLET, Maire de la Commune.

Présents : Mme Agnès DOLET, Maire, M. Bernard LEFEBVRE, M. Jean-Robert CLEMENT, Mme Françoise ROGER, adjoints, M. Paul DELCOUR, M. Ghislain BERTRAND, M. Benoit DUPONT, M. Grégory DELEPIERRE, M. Samuel ZIDOURI, Mme Angélique DELHUILLE.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme Audrey CHARLET avait donné procuration à Mme Angélique DELHUILLE, M. Frédéric POIX avait donné procuration à Mme Agnès DOLET, M. Sébastien JAROSZ avait donné procuration à M. Samuel ZIDOURI, Mme Anastasia VERET avait donné procuration à M. Jean-Robert CLEMENT.

Absent(e) excusé(e) : /

Absent(s) : M. Geoffrey ANTIDORMI

A été nommée secrétaire : Mme Françoise ROGER.

La communication du projet de budget primitif 2024, aux membres du conseil municipal, a été envoyée au moins douze jours avant la présente réunion conformément à l'article L.5217-10-4 du code général des collectivités territoriales.

Madame le Maire présente le budget unique 2024 équilibré en dépenses et en recettes, comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Dépenses.....	974 471,72 €
<b>Total en dépenses de la section de fonctionnement.....</b>	<b>974 471,72 €</b>
Recettes.....	675 659,80 €
002 Résultats de fonctionnement reporté.....	298 811,92 €
<b>Total en recettes de la section de fonctionnement.....</b>	<b>974 471,72 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Dépenses.....	808 281,61 €
Restes à réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent.....	118 037,98 €
<b>Total en dépenses de la section d'investissement.....</b>	<b>926 319,59 €</b>
Recettes.....	555 158,80 €
Restes à réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent.....	312 831,11 €
001 solde d'exécution .....	58 329,68 €
<b>Total en recettes de la section d'investissement.....</b>	<b>926 319,59 €</b>

Après avoir entendu la proposition de Budget Primitif 2024 et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**VOTE** le Budget Primitif 2024 de la Commune, ainsi équilibré en dépenses et en recettes, à **974 471,72 €** pour la section de fonctionnement, et à **926 319,59 €** pour la section d'investissement.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Agnès DOLET

